

Catherine LANGLOIS-PEZERET

## HUGUES SALEL ET ETIENNE DOLET : IMITATION / EMULATION AUTOUR DE MADELEINE DE FRANCE, REINE D'ECOSSE

Le destin ne semblait pas devoir réunir deux poètes aussi différents, Etienne Dolet<sup>1</sup> (1508-1546) et Hugues Salel<sup>2</sup> (1504-1553). Contemporains, ils n'appartenaient pas au même cercle géographique, car quand Dolet s'installa en 1534 à Lyon, Salel demeura à Toulouse encore deux ans avant de quitter cette cité pour suivre le Premier Président du Parlement de Toulouse, Jean Bertrandi, et de devenir, en 1538, valet de chambre du Roi. Dolet fut un philologue, un éditeur et un imprimeur, poète à ses heures, de préférence en latin, tandis que Salel, poète en vernaculaire dès 1534, devint surtout poète de Cour à partir de 1538 et traduisit l'*Iliade* à la demande du Roi à partir de 1542. Dolet affirma peu à peu sa libre pensée, au risque d'être condamné par l'Inquisition, alors que Salel fut récompensé de sa traduction de l'*Iliade* en se faisant nommer par le Roi abbé de Saint-Chéron, près de Chartres. Cependant, ces deux poètes se fréquentèrent dans les années 1530 et le point culminant de cette rencontre doit être placé en 1537, au moment où ils composèrent tous deux une épitaphe en l'honneur de Madeleine de France, Dolet en néo-latin et Salel en français. La ressemblance de ces deux pièces mérite que l'on s'interroge sur son sens. Après avoir mis en lumière les relations unissant ces deux hommes, on tentera de mesurer l'influence du choix de la langue sur l'esthétique de chaque pièce.

### LES RELATIONS ENTRE ETIENNE DOLET ET HUGUES SALEL

#### *Rencontre à Toulouse*

Etienne Dolet et Hugues Salel firent sans doute connaissance à Toulouse où le jeune Orléanais récemment revenu d'Italie commença des études de droit en 1532 et où Hugues Salel exerçait les fonctions de secrétaire du premier Président du Parlement, Jacques de Minut, puis, à sa mort en 1536, Jean Bertrandi<sup>3</sup>. H. H. Kalwies, éditeur moderne de Salel, pense, à la suite de Louis Delaruelle<sup>4</sup>, que c'est dans le cénacle littéraire animé par Jacques de Minut que les deux hommes se rencontrèrent<sup>5</sup>. L'épigramme II, 44 de Dolet confirme en tout cas l'existence de leurs relations autour de leur second protecteur, Jean Bertrandi :

---

<sup>1</sup> Sur Etienne Dolet, on consultera : R. Copley Christie, *Etienne Dolet, le martyr de la Renaissance. Sa vie et sa mort*, ouvrage traduit de l'anglais sous la direction de l'auteur par C. Stryienski, réimpression de l'édition de Paris, 1886, Slatkine Reprints, Genève, 1969 ; J. Boulmier, *Estienne Dolet, sa vie, ses œuvres, son martyre* [Etudes sur le seizième siècle], Paris, Aubry, 1857 ; O. Galtier, *Etienne Dolet. Vie, œuvres, caractère, croyances*, Paris, Flammarion, 1907 ; M. Chassigne, *Etienne Dolet, portraits et documents inédits*, Paris, Albin Michel, 1930 ; G. Colletet, *Vie d'Etienne Dolet*, édition établie par M. Magnien d'après le ms BN NAF 3073, Genève, Droz, 1992 ; on pourra aussi consulter sa biographie par T. Cave et V. Worth-Stylianou, *Centuriae latinae, Cent une figures humanistes de la Renaissance aux Lumières offertes à J. Chomarat*, études réunies par C. Nativel, Genève, Droz, 1997, pp. 317-322, ainsi que mon édition récente des *Carmina*, Genève, Droz, 2009.

<sup>2</sup> Sur Hugues Salel, on consultera : *Dictionnaire des lettres françaises*, éd. Grente revue et mise à jour sous la direction de M. Simonin, Paris, Fayard, 2001, pp. 1060-1061 ; L.-A. Bergounioux, *Un précurseur de la Pléiade, Hugues Salel de Cazals-en-Quercy*, Toulouse, Occitania, 1929 ; I. D. McFarlane, *A Literary History of France, Renaissance France (1470-1589)*, éd. cit., pp. 131-132 ; H. H. Kalwies, *Hugues Salel : his life and works*, Normal, Illinois, Applied Literature Press, 1979 ; J. Nassichuk, « Poétique de la diplomatie : Hugues Salel et l'entrée de Charles Quint en France (1539-1540) », *RHR* n°55, décembre 2002, pp. 51-67.

<sup>3</sup> Lettres de Jean de Boyssoné, citées par H. Bergounioux, *Hugues Salel de Cazals-en-Quercy (1504-1553)*, éd. cit., reprise à Genève, Slatkine reprints, 1969, pp. 35-36.

<sup>4</sup> L. Delaruelle, « Un Président du Parlement de Toulouse : Jacques Minut », *Annales du Midi* XXXV(1923), n°139-140, pp. 137-153).

<sup>5</sup> H. Salel, *Œuvres poétiques*, éd. H. H. Kalwies, p. 232.

*Ad Hugonem Salelium*  
*De conciliata sibi ab eo amicitia Bertrandi Praesidis primarii Tholosani*

*Diu cupivi, nec parum vehementer diu,  
Unum nosse aliquem, qui simul  
Gravitate simul et comitate sibi pareret  
Mirationem hominum. Et id est  
Ipsum, quod ipse praestitisti beneficio  
Mibi tuo ; siquidem virum  
Plus caeteris facilem atque gravem in tempore, cum mihi  
Adiunxisti. Utriusque sortem bonam  
Tuam, quod in me contuleris beneficium  
Tantum ; meam, quod acceperim.*

A Hugues Salel  
De l'amitié contractée avec Bertrandi, premier président toulousain.

Depuis longtemps j'ai désiré, non sans quelque violence,  
Connaître un seul homme qui,  
Par son sérieux et sa gentillesse, s'acquerrait  
L'admiration des hommes. Et voici même  
Que tu t'es présenté, toi, à moi,  
Avec obligeance, puisque tu t'es révélé d'un naturel  
Plus accommodant que tous les autres, sérieux en temps voulu, quand  
Tu te lias à moi. Pour nous deux, quelle aubaine !  
Toi, pour m'avoir rendu un service  
Si important ; moi, pour l'avoir reçu.

Derrière les *topoi* de la rhétorique de l'éloge, faits d'hyperboles (*unum nosse aliquem... plus caeteris*) et de litotes (*nec parum vehementer*), Dolet insiste sur la bonté de Salel et sur le contre-don qu'il lui offre en acceptant un bienfait dont il fait la louange<sup>6</sup> ; *dispositio* et *elocutio* tendent à mettre en valeur le lien d'amitié qui les unira désormais : en usant du verbe *adiunxisti*, Dolet emprunte au lexique de l'amitié, typique de la rhétorique cicéronienne<sup>7</sup> ; par le jeu des pronoms personnels et des adjectifs possessifs (*Mibi tuo.. tuam..in me.. meam*), il illustre de façon iconique le rapprochement progressif de Salel et de lui-même.

Il est possible aussi que cette amitié nouée à Toulouse se soit développée et approfondie à Lyon, car la présence des deux hommes est attestée dans cette ville en été 1534, Dolet parce qu'il dut quitter la cité toulousaine cette année-là et qu'il choisit de s'installer à Lyon<sup>8</sup>, et Salel parce qu'il composa à cette date un dizain célébrant l'édition du *Pantagruel* de Rabelais<sup>9</sup>. De même, une lettre de Jean de Boyssoné à Guillaume Scève signale la venue de Salel à Lyon en novembre 1536 : il y accompagne Jacques de Minut<sup>10</sup>, à une époque où Dolet est en pleine activité de correcteur et de philologue dans cette ville.

Entre 1536 et 1539, les deux hommes entretiennent aussi des relations littéraires, comme en attestent plusieurs extraits d'ouvrages.

<sup>6</sup> Comme beaucoup de ses contemporains, Dolet pratique l'éloge comme contre-don. Voir à ce sujet l'article de P. Galand-Hallyn, « Jean Salmon Macrin et la liberté de l'éloge », *Cultura e potere nel Rinascimento*, colloque international Chianciano-Pienza, 21-24 juillet 1997, a cura di Luisa Secchi Tarugi, Franco Cesati editore, 1999, pp. 515-529.

<sup>7</sup> On trouve ce verbe appliqué à l'amitié dans le *Laelius* de Cicéron (§ 29 et 48), de même que le verbe sans préverbe *iungo* au paragraphe 20.

<sup>8</sup> E. Dolet, *Orationes duae in Tholosam*, ed. Lloyd-Jones et van der Poel, Genève, Droz, 1992, introduction.

<sup>99</sup> H. H. Kalwies, *Hugues Salel. His life and works*, O. C., p. 11.

<sup>10</sup> H. Salel, *Œuvres Poétiques*, éd. H. H. Kalwies, p. 12.

*Relations littéraires : entre allusions et imitation-émulation*

• 1536

Le Dauphin de France mourut en août 1536 et Etienne Dolet publia, en novembre de la même année, chez François Juste, à Lyon, un *Recueil de vers latins et vulgaires de plusieurs Poetes François, composés sur le trépas de feu Monsieur le Daulphin*<sup>11</sup> ; Gilbert Ducher<sup>12</sup> et Maurice Scève y avaient inséré deux églogues ; celle de Ducher s'intitulait *Delphinus*, « le Dauphin » et consistait en un dialogue entre Mélibée et Méris, les deux bergers des *Bucoliques* 1 et 9 de Virgile ; celle de Scève avait pour titre *Arion*, et le Lyonnais y mettait en scène ce poète pleurant la mort de son Dauphin. Salel, la même année, composa dans les mêmes circonstances une *Eglogue marine sur le trépas de feu Monsieur François de Valois, Daulphin de Viennoys, filz aîné du roi*, publiée en janvier 1537 à Paris, chez le libraire Olivier Mallard<sup>13</sup>. L'églogue de Salel rappelle celle de Ducher par la mise en scène choisie : Ducher faisait converser deux bergers latins dans une pièce en latin, tandis que Salel réunit deux poètes français, Merlin<sup>14</sup> et Brodeau<sup>15</sup>, qu'il nomme « mariniers » pour maintenir la fiction maritime ; comme Mélibée dans l'œuvre de Ducher, Merlin ignore les raisons du chagrin de Brodeau et, dans la suite de chaque églogue, l'interlocuteur explique les circonstances du trépas. Certains passages du poème de Salel ne sont pas non plus sans rappeler l'églogue de Scève présente elle aussi dans le recueil de Dolet ; ainsi, aux vers 233-240, Salel évoque les fauves malheureux de la perte du Dauphin, tout comme Scève aux vers 173-176<sup>16</sup>.

• 1537

Dans les *Carmina* (1538), Dolet dédie à Salel l'épigramme II, 44, citée ci-dessus, que l'on peut dater de 1536, ainsi que l'épigramme II, 4, de l'année suivante :

*Fati recognosco nimiam efficaciam  
Et sorte nos certa regi.  
Qui iniuriam omnem fortiter semper tuleram  
Et viceram constantia  
Causas etiam durissimos, ecce appetor  
Sicarii praesente vi  
Et impetu tanto periculoque eo  
Vitalis, ad manus et vulnera  
Statim ut mihi fuerit veniendum et (vab) sine  
Odio, vel incensa gravius  
Mente, irruendum in irruentem hostem. Occidit  
Vim vi repellentis manu.  
Fato equis hoc factum neget ? Dextram deae  
Heliconiae dicaverant  
Chartis et aeternum exarandis litteris,  
Quam perpulit Fati invidia*

<sup>11</sup> Edition consultée : BNF NUM 70241.

<sup>12</sup> Humaniste lyonnais, correcteur d'imprimerie et éditeur des *Epigrammes* de Martial en 1526 ; auteur d'un recueil d'épigrammes en 1538 (voir *Dictionnaire des Lettres françaises*, éd. cit., pp. 415-416).

<sup>13</sup> L. A. Bergounioux, *Deux publications du Poète Hugues Salel (1504-1553) ignorées des bibliographes*, Cahors, impr. Coueslant, 1935.

<sup>14</sup> Salel emploie ici le surnom de Mellin de Saint Gelais, dû à son goût des énigmes (une de ses énigmes est citée au chapitre 58 de *Gargantua*). Ce poète de Cour (1491-1558), fut surtout un auteur de poésies en vernaculaire (*Dictionnaire des Lettres françaises*, éd. cit., pp. 1058-1059).

<sup>15</sup> Victor Brodeau (c. 1500-1540) fut valet de chambre du roi, poète de Cour et ami de Marot (*Dictionnaire des Lettres françaises*, éd. cit., pp. 196-197).

<sup>16</sup> Cet écho a été relevé par H. H. Kalwies, dans les *Œuvres Poétiques* d'H. Salel, éd. citée, p. 118. Le texte de Scève est le suivant : *Plus ne feras venir de toutes parts/ Tygres, Lyons, Cerfz, Ours, Dains, et Liepars/ Autour de moy, et les Loups ravissants/ Joindre aux Brebis et aux beufs mugissants.*

(*Malum*) *ad necem*.

Du Destin je reconnais la trop grande effcience  
Et je sais que nous sommes régis par un sort fixé.  
Moi qui avais toujours supporté toute injustice avec courage,  
Moi qui avais triomphé avec constance  
Des malheurs les plus cruels, me voilà attaqué  
Par la violence résolue d'un assassin,  
Et cela avec une telle vigueur et dans un tel péril  
Pour ma vie que coups et blessures  
Furent aussitôt pour moi inévitables, et que, (ah !) sans  
Haine, sans que mon esprit fût trop vivement  
Echauffé, je dus assaillir mon assaillant ennemi. Il a succombé  
De la main d'un homme qui repoussait la force par la force.  
Que le Destin est responsable, qui le niera ? Ma main droite, les déesses  
De l'Hélicon l'avaient consacrée  
À l'écriture et au travail des lettres pour l'éternité,  
Elle que la jalousie du Destin  
(Malheur !) a poussée au meurtre.

Dolet exprime les considérations stoïciennes devenues les siennes depuis le meurtre du peintre Compaign à Lyon à l'aube de l'année 1537 et l'exil forcé qui s'ensuivit. On remarque en effet la récurrence du terme *fatum* auquel le poète attribue, avec insistance, la toute-puissance sur les hommes. Salel, dans cette pièce, fait figure de confident métaphysique et la teneur un peu provocatrice de ce *credo* semble la marque d'une sincère confiance de la part de Dolet.

- 1538

Dans le tome II des *Commentaires de la langue latine* (février 1538)<sup>17</sup>, Dolet cite Salel à l'article *mors* (colonnes 1162-1165), comme exemple d'être humain protégé de l'oubli et de la mort par son œuvre : *Scilicet quicquam etiam mors postea in Budaeum, Longolium, Macrinum, Mainum, M. Scaevam, Richerium, Hug. Salelium, Bembum, Sadoletum, Hieronymum Vidam, Sannazarium, Erasmus Roterodamum, Melanchthonem, sua rapacitate ferociaque poterit ?*<sup>18</sup> Le poète français arrive en bonne place parmi de célèbres contemporains français, italiens, allemands ou hollandais. Tout concourt donc à souligner l'estime de Dolet à son égard.

- 1539

Dans l'épître au lecteur de l'*Avant-Naissance de Claude Dolet* (1539)<sup>19</sup>, le traducteur, qui n'est autre que Dolet<sup>20</sup>, passe en revue les poètes de son époque, citant tour à tour Maurice Scève, Antoine Héroët, Victor Brodeau, Mellin de Saint Gelais, Clément Marot, Charles Fontaine ; parmi eux, il nomme Hugues Salel, qu'il décrit en ces termes : « Salel (poète autant excellent que peu congneu entre les vulgaires) », qu'il met ainsi sur un pied d'égalité avec les plus célèbres poètes de son époque.

---

<sup>17</sup> E. Dolet, *Commentaires de la langue latine*, Lyon, Gryphe, 1536-1538, in folio.

<sup>18</sup> « Assurément, que pourra donc ensuite la mort, dans sa rapacité et sa sauvagerie, contre Budé, Longueil, Macrin, Du Maine, Maurice Scève, Richier, Hugues Salel, Bembo, Sadolet, Jérôme Vida, Sannazar, Erasme de Rotterdam, Melanchthon ? ».

<sup>19</sup> E. Dolet, *L'avant-naissance de Claude Dolet, fils d'Etienne Dolet, premièrement composée en latin par le père et maintenant par un sien amy traduite en langue française*, éd. moderne : Paris, Téchener, 1830 [BNF NUMM 72414], p. 4.

<sup>20</sup> L'auteur de cette préface fait mine d'être un ami de Dolet qui a jugé bon de traduire lui-même le *Genethliacum Claudii Doleti* paru la même année ; d'après les chercheurs (entre autres R. Copley Christie, *O. C.*, p. 332), le traducteur est Dolet lui-même.

Ces divers jalons signalent donc une relation assez soutenue entre les deux hommes, même si elle n'est peut-être pas complètement égale : Dolet n'est jamais cité dans les œuvres de Salel. Faut-il y voir le signe d'une vénération unilatérale du cadet envers son aîné de quelques années ? L'épithaphe de Madeleine de France illustre en tout cas la proximité d'inspiration et de composition des deux hommes.

#### AUTOUR DE MADELEINE DE VALOIS

Madeleine de Valois (1521-1537), fille de François 1<sup>er</sup> et de Claude de France, avait épousé, le 1<sup>er</sup> janvier 1537, le roi Jacques d'Ecosse. Elle partit pour ce pays mais, de nature malade, elle y mourut de pneumonie ou de tuberculose dès le mois de juillet de la même année<sup>21</sup>. C'est à l'occasion de son trépas que les deux poètes, Dolet et Salel, écrivirent chacun une épithaphe dont la ressemblance est frappante.

##### *Présentation des épithaphe*

L'épithaphe de Dolet, composée de trois distiques iambiques, parut en 1537 dans la *Déploration sur le trépas de très noble Princesse madame Magdaleine de France Roynne D'Ecosse*, à Paris, chez André et Corrozet ; elle figure au folio ai v<sup>o</sup>. En voici le texte et sa traduction :

*Magdalenae Valesiae Francisci Valesii Regis Galli filiae et regis Scotiae coniungis epitaphium*

*Vere est vicissitudo rerum et mala bonis  
Attexta. Rege nata patre,  
Regisque coniux nec Patris diu gloriam  
Suspecti ; et in usum tam brevem  
Successit optatus maritus Rex mihi.  
Sic non dupliciter iure querar ?*

Epithaphe de Madeleine de Valois, fille de François de Valois roi de France et femme du roi d'Ecosse

C'est vrai, vicissitudes et malheurs s'attachent  
Au bonheur. Née d'un Roi,  
Epouse d'un Roi, je n'ai pas longtemps admiré  
La gloire de mon père ; et c'est pour une jouissance très brève  
Que s'approcha de moi un Roi souhaité pour époux.  
Ainsi, n'ai-je pas le droit de me plaindre deux fois ?

L'épigramme d'Hugues Salel est un dizain de décasyllabes dont les rimes sont disposées selon le schéma *ababbccdd*, disposition traditionnelle dans les dizains de ballades et dans les épigrammes de Marot, dont Salel était proche<sup>22</sup>. Elle fut composée peu après la mort de la reine d'Ecosse mais ne fut publiée qu'avec la première édition des *Œuvres* de Salel, en 1540 chez Etienne Roffet<sup>23</sup>. En voici le texte :

Epithaphe de feu Madame Magdelaine de France, Roynne d'Escosse

O Sort malin, ô fatal changement  
Des faits humains, ô mal souvent tissu  
Avec le bien, qu'on veoit estrangement

<sup>21</sup> M. Duchein, *Marie Stuart, la femme et le mythe*, Paris, Fayard, 1987 ; M. Duchein, *Histoire de l'Ecosse*, Paris, Fayard, 1998.

<sup>22</sup> *Traité de poésie et de rhétorique de la Renaissance*, introduction, notice et notes de F. Goyet, Paris, Livre de Poche, 1990, p. 162, n. 146.

<sup>23</sup> H. Salel, *Œuvres Poétiques*, éd. Kalwies, p. 234.

Tourner en fin autre qu'il n'est yssu !  
Ayant d'ung Roy ce foible corps reçu,  
Après conjointe à Roy en mariage,  
Laisant le père et mary en jeune aage,  
Ne puis je pas me plaindre doublement ?  
Juge (ô passant) et dictz de tel hommage :  
« O sort maling, ô fatal changement ! »

*Comparaison des deux versions*

La ressemblance des deux pièces frappe à première lecture : même choix d'une forme brève, l'épigramme, bien adaptée au genre de l'építaphe par sa fonction initiale d'inscription. Les deux poètes ont aussi choisi la prosopopée, fréquente dans l'épigraphie et efficace pour son *enargeia*<sup>24</sup> : la jeune Reine prend la parole (*suspexi* et *querar* chez Dolet ; *ne puis-je pas* et *juge* chez Salel) et s'adresse directement au passant pour lui rappeler implicitement son devoir de mémoire. On repère aussi les mêmes arguments topiques de l'épigraphie : protestation contre une mort prématurée<sup>25</sup>, avec *nec [...] diu* et *tam brevem* chez Dolet, *en jeune aage* chez Salel, puis la revendication à la plainte<sup>26</sup> en deux vers fort proches, *Sic non iure dupliciter querar* en latin, et *Ne puis-je pas me plaindre doublement* dans la version en vernaculaire. La formulation est souvent identique, avec *vicissitudo* traduit par *fatal changement*, *coniunx* trouvant un écho étymologique dans le terme *conjointe*, *maritus* avec son équivalent traduit *mary*, et même l'emploi de l'image du tissu, avec *mala bonis attexta* et *ô mal souvent tissu / Avec le bien*. Il demeure cependant quelques différences : la présence de quatre vers de plus chez Salel, phénomène qui ne s'explique pas tant par la fameuse économie de la langue latine que par le refrain aux premier et dernier vers, absent de l'építaphe en latin ; une autre différence plus notable réside dans le choix du mètre : si le dizain de décasyllabes est courant dans la métrique épigrammatique, le distique iambique l'est beaucoup moins dans l'épigraphie romaine<sup>27</sup>. Mais ceci s'explique par la personnalité de l'auteur et non par la langue choisie.

Au terme de cette brève analyse des relations de Dolet et de Salel, il faut reconnaître l'existence de liens incontestables entre ces deux humanistes. Leurs építaphes en l'honneur de Madeleine de Valois sont si identiques qu'elles ne permettent pas de mesurer l'impact du choix de la langue et semblent plutôt devoir être classées dans la catégorie des épigrammes traduites. Se pose alors la question de savoir qui est le modèle et qui l'imitateur / traducteur. Les dates de publication respectives des deux pièces inviteraient à trancher en faveur de Dolet, à affirmer qu'il est l'inventeur de l'építaphe et que Salel n'en est que le traducteur. Cependant, la question du plagiat chez Dolet reste ouverte et invite à plus de prudence.

C. Langlois-Pézeret (CESR de Tours)

---

<sup>24</sup> P. Laurens, *L'abeille dans l'ambre, célébration de l'épigramme de l'époque alexandrine à la fin de la Renaissance*, Paris, Les Belles Lettres, 1989, p. 50.

<sup>25</sup> Topos de l'épigraphie antique (R. Lattimore, *Themes in Greek and Latin epitaphs*, The University of Illinois Press, Urbana, Illinois, 1942, p. 184) et renaissante (I. Kajanto, *Classical and Christian. Studies in the Latin Epitaphs of Medieval and Renaissance Rome*, Helsinki, Suomalainen Tiedekatemia, 1980, p. 38 sqq.).

<sup>26</sup> Autre topos, illustré en *Carmina Epigraphica*, 63, 1007, 2170 ; voir aussi R. Lattimore, *O. C.*, p. 177.

<sup>27</sup> P. Laurens, *L'abeille dans l'ambre*, éd. cit., pp. 60-64.